



Chantage harcellement menace

Par **vanille65**, le **04/04/2017** à **12:35**

BONJOUR => marque de politesse[smile4]
Il y a trois ans suite des soucis familiaux un ami à décidé de m'aider moralement et financièrement. tout ce qu'il faisait c'était offert mais il y a un an cette amitié est devenu cauchemardesque et aujourd'hui cette personne me demande remboursement et me fait du chantage. Il se permet de se rendre à mon travail pour déblatérer sur mon compte auprès de mon patron et menace de faire parvenir des courriers aux entreprises avec lesquelles nous travaillons pour cracher son venin. En fait il veut me nuire et me détruire. les sommes d'argent demandées vont toujours en augmentant. Je n'ai signé aucun papier avec lui puisque celà pour lui était des dons des cadeaux pour aider une amie à s'en sortir. Il y a eu deux chèques donc là ok sinon toujours en espèce. Cette personne est sans emploi et travail au noir depuis des années et l'argent qu'il m'offrait venait de cette pratique. Que puis je faire cette situation me mine j'en ai discuté avec mon patron il me soutient mais il sait lui aussi que cette personne veut me nuire Merci de m'aider je craque et je vis dans la peur.
MERCI => marque de politesse[smile4]

Par **morobar**, le **04/04/2017** à **19:15**

Bonjour,
Direction le commissariat et porter plainte.
Si le policier de service ne veut pas (bien qu'il n'en nait pas le droit) enregistrer votre plainte, vous pouvez écrire au procureur de la république.
La qualification des faits résulte de l'article L226-10 du code pénal.

Par **vanille65**, le **04/04/2017** à **19:29**

merci